



Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

131^e réunion

Genève, 4 décembre 2023

**Décision relative à l'application du Système des Nations Unies
pour la gestion des ressources aux fins de la gestion durable
et circulaire des matériaux dans la région de la Commission
économique pour l'Europe**

Document soumis par le secrétariat

Projet de décision

Le Comité exécutif approuve par la présente le projet extrabudgétaire intitulé « Application du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources aux fins de la gestion durable et circulaire des matériaux dans la région de la CEE », tel qu'il figure dans le document ECE/EX/2023/L.16.



COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
FORMULAIRE DE PROJET DE COOPÉRATION TECHNIQUE

Titre du projet : Application du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources aux fins de la gestion durable et circulaire des matériaux dans la région de la CEE

Calendrier et durée prévisionnels : janvier 2024 à juin 2026

Objectif et description succincte du projet :

Le présent projet vise à renforcer la capacité des États membres de la CEE à utiliser le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources pour gérer leurs ressources de manière circulaire et durable, en mettant en œuvre des technologies, des politiques et des modèles d'activité innovants. Le Système de gestion des ressources est un cadre global et intégré qui s'inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris, et dont le Conseil économique et social a recommandé l'application à l'échelle mondiale. Dans le cadre de ce projet, l'objectif sera d'élaborer et de diffuser de nouvelles technologies, d'organiser des flux de matériaux innovants et de mettre en place des politiques publiques et des modèles d'activité susceptibles de favoriser la circularité et l'exploitation durable des ressources. Ce projet appuiera les travaux du centre international d'excellence pour la gestion durable des ressources du Royaume-Uni, ainsi que ceux d'autres centres d'excellence et pays, dans le but d'élaborer des approches d'utilisation durable des ressources et du capital naturel et de réduction des émissions de carbone. Il vise à mesurer l'utilisation durable des ressources au travers de critères reconnus au niveau international s'agissant des flux de matières et de la mesure des impacts. Il comprendra une évaluation des politiques publiques et des futurs modèles d'activité, tout en encourageant la fabrication de biens durables fondée sur les principes de la servicisation. Il est possible de réduire de manière significative les émissions de carbone en produisant moins et en évitant les déchets, et ainsi de parvenir à une société plus durable. Les principaux leviers sont la réduction des ressources utilisées pour produire les matériaux de construction et des émissions de carbone associées, l'approvisionnement responsable en métaux et en minéraux technologiques, la réutilisation des déchets métalliques de haute qualité et l'amélioration de la production de données relatives à l'utilisation durable des ressources. Le présent projet vise à mettre à la disposition des États membres de la CEE des outils, des études de cas, des recommandations et des pratiques exemplaires. Les activités suivantes seront mises en œuvre pour atteindre cet objectif :

A1.1. Élaboration et utilisation d'outils fondés sur le Système de gestion des ressources aux fins de la quantification des économies de ressources et de capital naturel et de diminution des émissions de carbone résultant de l'utilisation circulaire de matériaux dans le secteur de la construction ;

A1.2. Réalisation d'une étude aux fins de la mise en œuvre de technologies innovantes permettant d'améliorer la durabilité et la viabilité des produits métalliques, y compris les matériaux en alliage, et de fournir des services favorisant leur longévité et facilitant la réparation et la réutilisation des véhicules électriques sur la base des principes et des prescriptions du Système de gestion des ressources ;

A2.1 Réalisation d'une évaluation de la gestion des déchets métalliques dans les secteurs industriels à l'aide des normes du Système de gestion des ressources et élaboration d'une étude de cas ;

A2.2. Réalisation d'une étude visant à évaluer les flux circulaires et à faibles émissions de métaux technologiques et de minéraux essentiels et élaboration d'une étude de cas ;

A3.1. Réalisation d'une étude d'évaluation des infrastructures clefs et des défis associés à l'utilisation circulaire et à faible impact des matières premières essentielles et élaboration d'une étude de cas sur une chaîne de valeur en particulier ;

A3.2. Conception d'un cadre de modélisation des politiques pour une transition vers l'économie circulaire axée sur la finance verte et fondée sur la fourniture de données intégrées.

Lien avec les ODD : objectif 3 (cible 3.9), objectif 4 (cible 4.7), objectif 5 (cible 5.5), objectif 8 (cibles 8.2 et 8.4), objectif 9 (cibles 9.1, 9.4, 9.5 et 9.B), objectif 10 (cible 10.2), objectif 11 (cible 11.6), objectif 12 (cibles 12.2, 12.4, 12.5, 12.6, 12.8 et 12.A) et objectif 17 (cible 17.14)

Résultats attendus :

EA1. Renforcement des capacités ou des connaissances des États membres de la CEE pour leur permettre d'élaborer et d'appliquer une nouvelle méthode de mesure et de notification des flux de matières et de l'impact des ressources dans une économie circulaire grâce au Système de gestion des ressources ;

EA2. Familiarisation avec les nouveaux modèles d'activité fondés sur la servicisation aux fins de la réduction de la demande de matériaux vierges et des émissions de carbone associées dans différents secteurs et contextes ;

EA3. Renforcement de la collaboration grâce à une nouvelle plateforme d'échange et de diffusion des connaissances auprès des partenaires du projet, des parties prenantes et du grand public concernant la gestion durable et intégrée des ressources à l'aide du Système de gestion des ressources.

Groupes cibles et bénéficiaires du projet :		
Les bénéficiaires sont les États membres de la CEE. Les groupes cibles sont les décideurs et les analystes des gouvernements nationaux et entités internationales, les acteurs de l'industrie, y compris les petites et moyennes entreprises des secteurs de l'exploitation minière et des métaux, de la construction et du recyclage, les universitaires, les organisations non gouvernementales et les autres organisations spécialisées dans la gestion durable des ressources.		
Justification du projet et lien avec le programme de travail :		
Le projet contribue directement à la réalisation de l'objectif du sous-programme 5 (Énergie durable) du budget-programme de la CEE pour 2023, à savoir garantir l'accès de tous à une énergie propre à un coût abordable et réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du secteur énergétique dans la région.		
Estimation des ressources financées au titre du budget ordinaire de l'ONU (En mois de travail/catégorie de personnel) :		
2,5 mois de P-5		
Montant estimé des ressources extrabudgétaires :		
Donateur	Montant (En dollars É.-U.)	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	480 000	
Responsable de projet : Charlotte Griffiths 06/09/2023	Section/Division : Groupe de la gestion des ressources, Division de l'énergie durable	
Approbation du Groupe de la gestion des programmes : Nicolas Dath-Baron 06/09/2023	Approbation du Comité exécutif¹ :	09/10/2023

¹ Voir le paragraphe 31 a) de la décision A (65) de la Commission.

Annexe
Budget axé sur les résultats afférent au projet extrabudgétaire

Résultats attendus	Activités prévues	Coûts estimatifs (En dollars des États-Unis)
EA1. Renforcement des capacités ou des connaissances des États membres de la CEE pour leur permettre d'élaborer et d'appliquer une nouvelle méthode de mesure et de notification des flux de matières et de l'impact des ressources dans une économie circulaire grâce au Système de gestion des ressources	A1.1. Élaboration et utilisation d'outils fondés sur le Système de gestion des ressources aux fins de la quantification des économies de ressources et de capital naturel et de diminution des émissions de carbone résultant de l'utilisation de matériaux circulaires dans le secteur de la construction. P3 (expert chargé de coordonner l'appui) x 8 mois x 15 000 dollars Voyages du personnel : 2 x 1 300 dollars Dépenses de fonctionnement : 3 000 dollars	125 600 120 000 2 600 3 000
	A1.2. Réalisation d'une étude aux fins de la mise en œuvre de technologies innovantes permettant d'améliorer la durabilité et la viabilité des produits métalliques, y compris les matériaux en alliage, et de fournir des services favorisant leur longévité et facilitant la réparation et la réutilisation des véhicules électriques sur la base des principes et des prescriptions du Système de gestion des ressources. P3 (expert chargé de coordonner l'appui) à 50 % x 3 mois x 7 500 dollars 1 consultant international chargé d'apporter des contributions techniques pour l'élaboration de technologies x 2 mois x 2 500 dollars Dépenses de fonctionnement : 3 000 dollars	30 500 22 500 5 000 3 000
EA2. Familiarisation avec les nouveaux modèles d'activité fondés sur la servicisation aux fins de la réduction de la demande de matériaux vierges et des émissions de carbone associées dans différents secteurs et contextes	A2.1. Réalisation d'une évaluation de la gestion des déchets métalliques dans les secteurs industriels à l'aide des normes du Système de gestion des ressources et élaboration d'une étude de cas. P3 (expert chargé de coordonner l'appui) x 6 mois x 15 000 dollars Voyages du personnel : 1 x 1 300 dollars Dépenses de fonctionnement : 3 000 dollars	94 300 90 000 1 300 3 000
	A2.2. Réalisation d'une étude visant à évaluer les flux circulaires et à faibles émissions de métaux technologiques et de minéraux essentiels et élaboration d'une étude de cas. P3 (expert chargé de coordonner l'appui) à 50 % x 4 mois x 7 500 dollars 1 consultant international chargé d'apporter des contributions techniques pour l'élaboration de critères d'évaluation x 2 mois x 2 500 dollars Dépenses de fonctionnement : 3 000 dollars	38 000 30 000 5 000 3 000

EA3. Renforcement de la collaboration grâce à une nouvelle plateforme d'échange et de diffusion des connaissances auprès des partenaires de projets, des parties prenantes du grand public concernant la gestion durable et intégrée des ressources à l'aide du Système de gestion des ressources	A3.1. Réalisation d'une étude d'évaluation des infrastructures clefs et des défis associés à l'utilisation circulaire et à faible impact des matières premières essentielles et élaboration d'une étude de cas sur une chaîne de valeur en particulier. P3 (expert chargé de coordonner l'appui) x 6 mois x 15 000 dollars Voyages du personnel : 1 x 1 300 dollars Dépenses de fonctionnement : 3 000 dollars	94 300 90 000 1 300 3 000
	A3.2. Conception d'un cadre de modélisation des politiques pour une transition vers l'économie circulaire axée sur la finance verte et fondée sur la fourniture de données intégrées. P3 (expert chargé de coordonner l'appui) à 50 % x 3 mois x 7 500 dollars 1 consultant international chargé d'appuyer l'élaboration de modèles axés sur la finance verte x 2 mois x 2 500 dollars Dépenses de fonctionnement : 3 017 dollars	30 517 22 500 5 000 3 017
Budget résumé		413 217
Évaluation du projet		8 264
Dépenses d'appui au programme (13 %)		53 718
Prélèvement aux fins de la coordination (1 %)		4 800
Total (arrondi)		480 000